

Le switching, stratégie communicative au service de locuteur(s) multilingue(s)

Résumé

La situation linguistique de l'Algérie présente une configuration complexe tant le réseau relationnel implique l'usage alterné des différentes langues présentes dans le pays. Le comportement langagier des locuteurs algériens ne se résume pas à l'emploi exclusif d'un monolinguisme, arabophone ou berbérophone, ni à l'usage exceptionnel d'un bilinguisme arabo-berbère.

De nombreux algériens font intervenir dans leurs échanges communicatifs quotidiens. Les trois langues pratiquées dans le pays, en l'occurrence : l'arabe parlé, le berbère et le français.

Le «code-switching» qui résulte de l'alternance codique, n'a pas une existence préalablement établie comme celle des langues qui participent à sa composition et qui lui donnent essence. Son existence ne devient effective que lorsqu'un locuteur pratique l'usage alterné des langues qui entrent dans sa constitution.

La finalité de l'alternance codique ne se réduit pas à véhiculer des informations dénuées de tout objectif à visée conative. Entre autres, la pratique du « switching » offre, à celui qui en fait usage, la possibilité de s'adapter et adopter la langue qu'il partage avec son vis-à-vis.

Dr. T. ZABOOT

Département de Français
Université de Tizi Ouzou
Algérie

ملخص

يمثل الوضع اللغوي في الجزائر شكلا معقدا ما دامت الشبكة العلائقية تتضمن الاستخدام المتناوب للغات المنتشرة عبر الوطن.

إن السلوك اللغوي لدى الفرد الجزائري لا ينحصر في استخدام لغة واحدة هي العربية أو البربرية ولا يقف أيضا عند استعمال ازدواجية اللغة العربية - البربرية فالكثير من الجزائريين يستعملون في تبادلاتهم الاتصالية اللغات الثلاث المتداولة في الوطن: العربية العامية البربرية والفرنسية.

L'objectif essentiel de ce travail est de mettre en lumière certaines fonctions que le locuteur qui «switch» assigne à sa pratique langagière, à l'usage alterné des codes linguistiques qu'il pratique. Nous signalerons, par exemple, comment la pratique du « switching » permet de contourner, d'éluder-sans pour autant interrompre l'échange une difficulté morphosyntaxique ou comment l'alternance codique permet non seulement une reprise, mais aussi et par effet de contraste, le renforcement de l'expressivité du message.

La possibilité de procéder à un usage alterné de langues offertes à un locuteur plurilingue est un atout majeur, notamment dans les interactions verbales auxquelles il participe. Là où l'unilingue, en revanche, enrichit et multiplie ses possibilités grâce à l'emploi des différentes langues qu'il maîtrise.

Dans le cadre qui a servi de référence à notre étude, nous dirons que :

- Les Algériens ne sont pas tous exclusivement unilingues, arabophones ou berbérophones ;
- Ils ne sont pas, non plus, exclusivement bilingues :
 - Arabe-berbère,
 - Arabe-français (1),
 - Berbère-français.

De nombreux Algériens pratiquent l'usage alterné des trois langues présentes dans le pays : l'arabe, le berbère et le français (2).

Un échange communicatif suppose, au moins, deux personnes, un locuteur et un interlocuteur. Catherine KERBRAT-ORECCHIONI précise que «le dialogue est entièrement construit en commun par les interactants qui assument conjointement le «pilotage» et la gestion et que tous les événements conversationnels donnent lieu à d'incessantes «négociations» explicites ou implicites (3).

Comme les rapports sociaux sont régis par des luttes d'influence incessantes qui, généralement, apparaissent dans les interactions verbales, les participants aux échanges dialogiques tentent d'agir et d'exercer leur suprématie les uns sur les autres.

L'alternance codique s'inscrit dans le cadre général de la communication. Elle se fixe, néanmoins, un second objectif, se situant bien au-delà de l'échange pur et simple, de la transmission anodine d'informations. Elle vise à convaincre et à persuader. Mais aussi à permettre la fluidité et l'efficacité du discours. C'est en cela qu'elle peut être considérée comme une stratégie langagière mise en place par les locuteurs bilingues ou plurilingues.

C'est, en somme, un certain nombre de pratiques, de moyens mis en oeuvre par le locuteur multilingue qui, dans un premier temps, peut permettre d'aplanir ou de contourner les difficultés qu'il rencontre dans ses échanges conversationnels et qui, dans un deuxième temps, lui permet d'être plus expressif, plus éloquent.

Difficultés aplanies ou contournées, expressivité, éloquence...ne sont, en définitive, que des étapes, des passages obligés qui mènent à la phase ultime :convaincre et persuader. Il n'y a pratiquement pas d'acte de parole dénué de visées plus ou moins marquées de volonté d'agir sur l'interlocuteur. Hazael-Massieux dira que : « tout message a une raison d'être » (4).

Pour renforcer l'efficacité de sa pratique langagière. Le locuteur qui «switch» s'appuie fortement sur l'effet de contraste qu'engendre la rencontre impromptue d'énoncés produits dans les différentes langues qu'il pratique.

A+cF+F¹

[qaluli kan ftamazirt e il ε vny o lise εlxansa]

« on m'a dit qu'il était à TAMAZIRT et il est venu au lycée EL-KHENSA »

A+cF+K

[darna ẽ kosej fi nihajat l ɕam dõk iwimi asn ɕiw ɕõ]

« nous avons tenu un conseil en fin d'année, donc pourquoi le refaire »

K+cF+A

[s ɕadaɣ zix ramðan ðiθnurθ mε ramðan f ɕl dzajar xir]

¹ Les exemples proposés sont extraits du corpus exploité dans ma thèse, op.cit.

« j'ai déjà vécu le ramadhan au village, mais le ramadhan à ALGER, c'est mieux ».
A= arabe algérien (souligné de deux traits)
K=kabyle (souligné d'un trait)
F=français (non souligné)
c= connecteur.

On notera également que le locuteur algérien qui pratique le «switching» use volontairement de l'effet de contraste qui résulte de l'emploi d'un connecteur emprunté à un système linguistique différent de ceux dans lesquels sont rendus les énoncés qu'il relie, ce qui renforce considérablement l'effet d'expressivité.

La pratique de l'alternance de codes linguistiques peut avoir d'autres visées d'autres objectifs autres que le désir et la volonté d'exercer une réelle pression sur l'interlocuteur.

En effet, le «switching» permet, par exemple, de reprendre dans une autre langue tout partie de l'idée énoncée auparavant. Ce procédé est notable principalement lorsque la visée didactique est sous-jacente au discours.

Reprise pure et simple : ²

Reprise partielle :

(K)[θ₃lad ði ldzaj₃r jiw₃θ t₃mliliθ iz₃m₃ç₃n θimura n₃t f₃rka]
« il y eut à ALGER une rencontre qui regroupa des pays d'Afrique»

(F) [âbêḍbêd laf̣dik sdi θafarka]

« en berbère. L'Afrique se dit : [θafarka] »

A- reprise totale :

(K) [h₃ð₃n af θuslajin id₃iqiman ala ð i θimina maḥsuv ala swawal]

« ils ont discuté de langues qui n'ont d'existence qu'à l'oral, c'est à-dire oralement » ³

On notera qu'en A-, la reprise est faite en français. Elle porte sur une unité lexicale [θaf rka]. Il s'agit, en fait, d'une explication.

La reprise est ici importante dans la mesure où elle permet d'éviter tout risque de malentendu, de quiproquo. En effet, le terme [θaf rka] désigne habituellement, en kabyle, une parcelle de terrain qui appartient à...

Or, le conférencier, lorsqu'il parle de [θaf rka], fait référence au continent africain qu'on désigne, en kabyle, par la même unité lexicale. C'est ce qu'il précise en sollicitant le français, sachant que l'ensemble de l'auditoire maîtrise suffisamment cette langue pour que la précision soit notée.

En B, la reprise est totale, puisque toute l'idée énoncée en kabyle est reprise en français.

Le conférencier saisit aussi l'opportunité d'introduire un terme kabyle peu usité : [θimina]

² Les énoncés proposés ici ont été recueillis lors de la conférence organisée par l'association culturelle berbère [amugar], rencontre tenue à Larabaa-Nath-Irathen en avril, sur le thème : "Mouloud Mammeri, sa vie, son œuvre".

³ La reprise constitue également la traduction de l'énoncé.

A la suite du marqueur de reformulation [mahsuv] « c'est-à-dire », il propose un synonyme : [swawal] au lexème [θimina].

Reprise avec compléments d'informations :

A la reprise pure et simple, le locuteur peut adjoindre un complément d'information ou faire suivre la reprise d'un commentaire :

(K) [θawasult n-da Imuluð θt[ɣicawɔnd θinmirθ θamqrahant / imiθfkam azal ida Imuluð]⁴

« la famille de Mouloud MAMMARI vous remercie beaucoup puisque vous commémorez la mémoire de son défunt »

reprise + CI :

(F) [la famij n-da Imuluð vu demæsi b ku // puisk vu komemode sa memwad // el ofd a votd asosiasj pd mje nymedo d əawal k vwasi]⁵

« La famille de Mouloud MAMMARI vous remercie beaucoup, puisque vous commémorez sa mémoire. Elle offre à votre association le premier numéro de Awal que voici ».

Dans l'énoncé produit en Kabyle, et sur le plan discursif. La subordonnée [...imt θfkam azal i da Imuluð] constitue le commentaire⁶ par rapport au contenu de la principale, le thème.

Dans la reprise, on relève deux informations essentielles, juxtaposées.

A la première information véhiculée par la proposition principale, initialement rendue en kabyle :

[θawasult n-da Imuluð θt[gi aw nd θinmir θ θamqrahant]

Se juxtapose la nouvelle irçroçuite, par et dans la reprise, en français :

[el ofd a votd asosiasj l pdemje nymedo d awal]

En définitive, le conférencier a choisi de reprendre le thème principal auquel il adjoint un autre tout aussi important.

On peut se demander en quoi l'alternance codique, en plus de l'information première véhiculée, peut avoir une retombée bénéfique, une incidence positive pour l'interlocuteur, l'auditoire dans ce cas, puisqu'il s'agit d'une conférence.

Rapidement, on peut dénombrer ci-dessus, au moins quatre lexicales peu ou pas du tout usitées par les berbérophones :

[θimina – azal - θaf rka - θawasult]

Comme les occasions et les lieux pour dispenser des cours de tamazight⁷ sont peu nombreux, l'orateur saisit l'opportunité de la tribune qui lui est offerte pour faire passer un véritable cours de vocabulaire.

Reprise avec commentaires

(K) [da Imuluð ði lkwağəð ujris ara mulud mamdi]

⁴ [da-] : en kabyle, marque de respect et de considération, antéposée au nom de la personne dont il s'agit : [da Imulu].

⁵ (c.i.) : complément d'informations.

⁶ pour rétablir les oppositions binaires : thème/rhème, propos/commentaire.

⁷ « Tamazight » [θamazidθ] : langue première du peuple Amazigh, berbère; le kabyle est une de ses variétés.

« dal Mouloud n'est pas porté (sur ses papiers d'identités) Mouloud MAMMERY »

Reprise :

(F) [ofisjɛlmã mulud mamdi snom mohamed mamdi]

« officiellement, Mouloud MAMMERY se nomme Mohamed MAMMERY »

Commentaire :

(F) [snɛ pa la pd mjɛd fwa ks n lui zu de tud]

« ce n'est pas la première fois que son nom lui joue des tours ».

Si l'on observe de plus près cette séquence on remarquera que :

- elle s'ouvre sur une information importante donnée en kabyle :

- celle-ci est reproduite en français dans un souci de précision de plus de clarté perceptible dans la reprise :

de : - [ði lkwaǧ ð] « papiers, pièces d'identité »

par : - [ofisjɛlmã] « officiellement »

de : - [u jrisara] « il n'est pas porté, inscrit »

par : - [snom] « se nomme »

Efficacité dans la communication :

Le locuteur qui « switch » peut être le premier à tirer profit de sa pratique langagière. Il se trouve ainsi à la fois l'agent et le bénéficiaire de sa propre pratique linguistique.

Il use de l'alternance codique dans le but d'éluder ou de contourner les difficultés morphosyntaxiques qui se posent à lui. Les différents moyens mis en oeuvre par le locuteur sont orientés en direction de l'interlocuteur qui devient ainsi le second bénéficiaire de l'échange dialogique. Mais, comme »la communication n'est jamais gratuite et qu'elle se fait en fonction d'un but à atteindre « (5). Si celui-ci est réellement atteint, le bénéficiaire authentique demeure, en dernière instance, le locuteur.

Pour illustrer notre propos, nous proposons ce qui suit:

[il fo k ty

mvwad]

- instant d'hésitation, de réflexion.

En français, l'injonction est, le plus souvent, doublement marquée par :

- L'emploi du verbe « falloir » par exemple, qui installe un contexte contraignant qui, à son tour, impose l'usage du subjonctif;

- La modalité verbale du subjonctif.

En kabyle, l'emploi du lexème verbal [-laq] « falloir » suffit, dans sa construction figée [i laq] « il faut » à marquer l'injonction.

- éluder ?

- contourner ?

choix et relance de la production linguistique :

ə ə

[il fo k ad ruħ ð iθzr ð]

« il faut que tu viennes me voir »

L'alternance codique qui fait intervenir le kabyle à la suite de l'énoncé produit en français, présente un double intérêt pour le locuteur. Sa langue première lui permet – sans interrompre l'échange – de contourner la difficulté morpho-syntaxique qui se présente ; elle élimine par la même occasion, le subjonctif. Ainsi, la suppression de la deuxième marque de l'injonction atténue quelque peu la valeur injonctive de l'énoncé.

Le locuteur algérien, bilingue ou plurilingue, fait intervenir sa langue première toutes les fois que des difficultés de tous ordres, inhérentes au système linguistique français ; risquent de compromettre la finalité de l'échange.

De nombreuses autres fonctions peuvent être assignées à l'usage alterné de codes linguistiques : le procédé d'évitement permet par exemple d'isoler, d'exclure de l'échange, de la conversation, une tierce personne. Le souci d'objectivité peut également présider au « switching », dans la mesure où le locuteur reprend l'alternance codique peut ainsi intervenir pour deux raisons, tout aussi importante l'une que l'autre. En reprenant fidèlement les propos d'une tierce personne, le locuteur peut vouloir manifester son adhésion à distances et refuser de s'impliquer.

Si la position du locuteur, par rapport à ce qu'il reprend, n'est pas explicitement marquée, ce sont le contexte et les conditions générales de l'échange qui aident à déterminer. De toute évidence, « dans les conversations bilingues, le switching accentue encore cet effet qu'introduit le discours direct et donne ainsi une plus grande force du message » (6).

Le changement de code linguistique peut également intervenir afin d'attribuer la paternité des propos tenus à une TIERCE personne, à la « non-personne », pour reprendre Benveniste (7).

Le souci de concision peut aussi être à l'origine de l'alternance de langues. En effet, dans le contexte algérien, lorsque le locuteur aborde des sujets dits techniques, de spécialité, il fait fréquemment intervenir la langue française qu'il fait alterner avec l'une et/ou l'autre des deux langues locales, non pas parce qu'il la juge plus apte que l'arabe parlé ou le kabyle à traduire les mêmes faits d'expériences puisque, en principe, tout peut se dire dans n'importe quelle langue, mais parce qu'il doit la considérer, linguistiquement, plus économique, mieux adaptée à la technicité du ou des sujets abordés.

En définitive, le souci de concision que règle la pratique de l'alternance des codes linguistiques permet de répondre positivement à une double exigence :

D'une part, il offre au locuteur la possibilité de satisfaire un besoin fondamental inhérent à la nature humaine: communiquer ; d'autre part, en faisant intervenir la langue qui lui permet de transmettre son message de la façon la plus économique qui soit, il satisfait aussi une exigence propre à tout acte communicatif : le moindre coût.

Il est certain que les différentes fonctions que peut assumer la pratique de l'alternance de langues ne se retrouvent pas forcément dans un même et unique échange communicatif.

Lors de l'interaction verbale, certaines fonctions sont nécessairement prépondérantes par rapport à d'autres, comme l'occasion offerte au locuteur plurilingue de pouvoir, non seulement adapter ses productions linguistiques aux ressources de son vis-à-vis, mais aussi et surtout de pouvoir adopter la langue qu'il partage avec lui.

Cette faculté d'adaptabilité dont jouit le locuteur bilingue est, en effet, capitale dans la mesure où elle conditionne l'établissement du premier contact susceptible d'enclencher l'échange, tout comme elle détermine la suite probable de l'interaction verbale. Peut être mise en place, par la suite, la stratégie discursive qui sollicitera d'autres fonctions de l'usage alterné des codes linguistiques, compte tenu de l'orientation générale de l'échange communicatif, des objectifs fixés, ainsi que des résultats escomptés.

Pour conclure, nous dirons que l'alternance codique ou « code-switching » fonctionne comme un véritable adjuvant au service du locuteur bilingue ou plurilingue.

Le « switching » permet à celui qui en fait usage d'atteindre plus aisément le ou les but(s) qu'il s'est fixé(s).

Autrement dit, il l'aide dans son entreprise, dans sa quête.

Bibliographie

1. Boucherit A., "Discours alternatif arabe-français à Alger", *La linguistique*, vol. 23, 2/1987, Paris, P.U.F., 1987, pp.117-129.
2. Zabout T., "Un code-switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou", thèse de doctorat de linguistique, Paris, Université René Descartes, Sorbonne-ParisV, 1990.
3. Kerbrat-Orecchioni C., "L'Approche interactionnelle en linguistique", *L'interaction*, Paris, Association des sciences du langage, 1989, p.10.
4. Hazael-Massieux M.C., "Quelques réflexions sur la signification et communication, le rôle du contexte et de la situation", *Travaux 7: La signification*, Aix-en-Provence, Cercle de linguistique d'Aix-en-Provence, 1989, p.29.
5. Martinet A., *Syntaxe générale*, Paris, A. Colin, 1985, p.23
6. Morsly D., "Le français dans la réalité algérienne", thèse pour le doctorat es-lettres et sciences humaines, Paris, Université René Descartes, Sorbonne-Paris V, 1988, p.312.
7. Benveniste E., "Structures des relations de personnes dans le verbe", in: *Bulletin de la société linguistique*, 43, fasc. 1et2., Paris, Librairie Klincksieck 1949, p.4. □